

De gelés et de givrés: contribution aux lexique non conventionnel de la folie (1950-1991)

MAE POZAS

ULL

Dans la présente étude nous nous proposons de dresser un catalogue des termes appartenant au vocabulaire *non conventionnel* de la folie attestés à partir de 1950. Cette dénomination, que nous empruntons à Cellard-Rey (1980), appelle cependant une remarque car l'emploi que nous en faisons diffère de celui qu'en font ces auteurs pour qui ce vocabulaire *non conventionnel*:

est à la fois plus et moins que ce que l'on nomme très généralement *argot*. Plus, puisqu'il accueille nombre de mots ou d'expressions qui sont simplement *populaires* ou *très familiers*, pour reprendre les termes habituels des dictionnaires. Moins, parce que n'en font pas partie les *argots*, vocabulaires particuliers à de petits groupes sociaux parfaitement honorables. L'argot des typographes ou des cyclistes, celui des séminaristes et des polytechniciens sont en fait des vocabulaires professionnels et techniques (Cellard-Rey, 1980: X).

En effet, sous cet appellatif nous incluons toute forme linguistique —quelle que soit sa localisation *diastatique*— considérée comme un écart par rapport au français standard, académique ou normatif et donc stigmatisée par les dictionnaires généraux qui les ignorent ou les accompagnent des marques *argotique*, (*arg.*) *populaire* (*pop.*) et/ou *familier* (*fam.*), entre autres.

Le point de départ pour l'élaboration du corpus a été le vocabulaire contenu dans le *Dictionnaire analogique* de Niobey (s.v. *fou*) et le *Dictionnaire des Synonymes* de Bertaud du Chazaud (s.v. *fou*). La liste de termes ainsi établie a été ensuite complétée par les mots recensés dans 7 dictionnaires d'argot et de français populaire publiés à partir de 1965 dont celui d'Esnault et celui de Cellard-Rey, pour ne citer que le premier et le dernier respectivement. La consultation du *TLF* et du *Petit Robert*¹ s'est avérée très utile pour ce qui est du sens et du registre accordés à ces

¹ Nous avons utilisé l'édition de 1991 coïncidant avec la nouvelle édition du *Dictionnaire du français non conventionnel* de Cellard-Rey.

termes dans le cas où ils y apparaîtraient. L'analyse des lexies constituant notre corpus nous a permis de dégager non seulement quelques-uns des procédés utilisés dans la création lexicale argotique mais aussi de rendre compte de la richesse et de l'évolution de ce vocabulaire *non conventionnel* au cours du siècle.

Le nombre et la nature des unités relevées varie d'un dictionnaire à l'autre. Il suffit de comparer les glossaires ou lexiques *in fine* accompagnant quelques-uns de ces ouvrages pour se rendre compte de la diversité des matériaux recensés². D'ailleurs, tous les termes notés ne figurent pas en entrée, comme nous allons voir tout au long de notre exposé. Il en est de même de la distribution des marques d'usage, celle-ci étant l'un des problèmes majeurs de la lexicographie argotique. En effet, nombreux sont les travaux consacrés à l'arbitraire des marques *arg.*, *pop.* et/ou *fam.* qui accompagnent les termes contenus dans les dictionnaires dits d'argot³ et dont les préfaces illustrent bien le problème de délimitation entre ces différents registres. D'ailleurs, les dictionnaires analogiques, de synonymes et d'usage reflètent le même état de choses⁴.

L'étude de l'ensemble du vocabulaire *non conventionnel* de la folie dépassant le cadre de notre exposé, nous allons nous borner à 33 vocables attestés à partir de 1950⁵ exclusivement, tels que nous les avons recueillis dans les dictionnaires qui composent notre bibliographie (*vid.*). Cependant, nous avons écarté les mots enregistrés dans les dictionnaires généraux ne figurant pas dans les ouvrages spécifiques d'argot⁶ ou qui y sont présentés avec un sens différent.

Le catalogue (non exhaustif) que nous proposons comprend des substantifs et des adjectifs présentés alphabétiquement, avec les réalisations morpho-phonologiques rencontrées. L'hésitation graphique étant l'une des caractéristiques de ce vocabulaire essentiellement oral, il nous a paru intéressant de la noter en vedette, avec des indications grammaticales (adj. et n., adj., etc.). Les termes s'accompag-

² C'est ainsi que Colin-Mével (s.v. *fou*) relève 63 termes alors que Cellard-Rey (s.v. *fou*) en donnent 24.

³ *Les auteurs font preuve, encore une fois, de diversité dans le choix de la mention à donner. Ils hésitent entre arg., pop., fam., vulg., obsc., et on note que, concernant la lettre P, l'accord entre eux n'est pas réalisé pour près du tiers* (Colin et Carnel, 1991: 37).

⁴ C'est ainsi que Niobey (s.v. *fou*) note *fam.* les termes suivants: *fada, timbré, piqué, déboussolé* alors que *dingo, dingue, cinglé, cintré, sonné, siphonné, toqué, tapé, maboul, marteau, tordu, toc-toc, loufoque, louftingue, cinoque* et *schnock* portent la marque *pop.*, aucun terme n'étant noté *arg.* chez cet auteur. Du côté des dictionnaires de synonymes, Bertaud du Chazaud (s.v. *fou*) qualifie de *fam.* et par *ext.* *azimuté, branquignole, braque, bredin, brindezingue, chabraque, cinglé, dingo, dingue, fêlé, folasse, follet, fondu, frapadingue, frappé, hotu, jobri, louf, loufoque, louftingue, maboul, marteau, piqué, schnock, sinoque, siphoné, sonné, tapé, timbré, toc-toc, toqué* et *zinzin*. Seul *jobard* y est considéré *arg.* D'ailleurs, si l'on compare l'un des termes communs à ces dictionnaires, on se rend compte de la disparité dans l'étiquetage des termes. Tel est le cas de *cinoque, sinoque*, considéré par le *Petit Robert* (s.v. *sinoque, cinoque* ou *sinoc*) tantôt *fam.*, tantôt *pop.* (s.v. *cinoque*), avec un renvoi à *cinglé, tapé*. Par contre *TLF* (s.v. *sinoque, sinoc*) le qualifie de *arg., pop.* *Vid.* dans ce sens les analyses faites par Désirat et Hordé (1976: 44-45, 53-58) et Muller (1985: 232), entre autres.

⁵ Tous les vocables recensés par Niobey sont attestés avant 1950, seuls *barjo, chabraque, frapadingue, jobri* et *zinzin* (Bertaud du Chazaud) étant postérieurs.

⁶ Tels *bredin, folasse* et *follet* (Bertaud du Chazaud).

nent également de références aux auteurs chez lesquels nous les avons relevés ainsi que de données historiques et étymologiques, toujours d'après les sources consultées⁷, ce qui permet de rendre compte de bon nombre des procédés utilisés dans la création lexicale *non conventionnelle*. Comme nous allons voir, la métaphore y tient une place importante. D'autres procédés sont également la dérivation synonymique, le télescopage de mots (mots-valises), les emprunts (aux langues étrangères et aux dialectes), les redoublements, la suffixation parasitaire —procédé entièrement libre et étroitement lié à la troncation—, le verlan ou parler à l'envers⁸, et le largonji⁹ (argot à clé), entre autres, l'enchevêtrement des procédés étant par ailleurs fréquent.

LE CORPUS

ALLUMÉ, E adj. et n. Caradec (1989) et Colin-Mével relèvent ce terme qu'ils signalent en 1867 chez Delvau l'expliquant par un emploi métaphorique du participe passé de *allumer* (Colin-Mével). Certes, le mot est ancien mais seulement au sens de 'ivre'¹⁰, le sens moderne étant issu, par extension, du premier. Cf. *brindezingue*, *gelé*, *givré*, etc.

BARGE, BARJE adj. et n. Les graphies diffèrent suivant les auteurs comme il se dégage des ouvrages consultés: Caradec (1989, s.v. *barje*) et Colin-Mével (s.v. *barge*). Pour ce qui est de la datation et de l'étymologie, *barge* est attesté en 1980 chez le chanteur Renaud, par apocope de *barjot* 'fou' (Colin-Mével), mais il doit être sans doute antérieur.

BARJO(T), BARJOS adj. et n.(m.?) Sandry-Carrère (1980¹¹, s.v. *barjos*) et Perret (s.v. *barjot*) le donnent sans indication grammaticale alors que Caradec (s.v. *barjot*) et Colin-Mével (s.v. *barjo*, *barjot*) signalent l'emploi adj. et n. De leur côté, Cellard-Rey (s.v. *barjo*, *barjot*) indiquent l'emploi adj. et n.m. de ce vocable qu'ils qualifient de *non conventionnel*. Quant à la datation, elle ne semble pas établie, d'après les sources consultées. Cf. 1957 chez Sandry-Carrère (Colin-Mével) ou *début du xxe siècle?* (Cellard-Rey). Quant à l'étymologie, la plupart des auteurs signalent un verlan de *jobard* 'naïf, niais' mais avec aggravation et/ou évolution de sens.

BRINDEZINGUE adj. et n.m.(?) *Brindezingue* n.m. figure chez Caradec alors que comme adj. et n. il n'est mentionné que par Colin-Mével. Il s'agit d'une déforma-

⁷ Étant donné la nature orale de ce vocabulaire *non conventionnel*, il est en effet difficile de trancher sur la datation exacte de bon nombre des mots, les attestations étant tirées de textes écrits. Il en est de même des étymologies, dont certaines varient suivant les auteurs sans qu'il soit toujours aisé de décider laquelle est la plus juste.

⁸ Il s'agit d'un procédé ancien (cf. *Lontou, Toulon* attesté en 1884) ayant trouvé son essor au xx^e siècle, notamment à partir des années 80. Très usité chez les jeunes, le verlan pénètre de plus en plus le français par l'exploitation qu'en font les médias.

⁹ Déformation argotique de *jargon* qui consiste à renvoyer la première consonne du mot à la fin (sous sa forme orale) et à la remplacer par la consonne *l*, avec un suffixe libre (-ic, -iche, -em, -uche, etc.).

¹⁰ Cf. arg., pop. *Échauffé par le vin* (Larchey, 1880) (TLF).

tion argotique de *brinde* (*être dans les brindes*), probablement d'après *zingue*, forme populaire de *zinc* 'comptoir d'un café', d'où 'ivre'¹¹, le sens moderne qui l'associe au *fou* étant attesté en 1977 chez Caradec (Colin-Mével) par extension de sens. Cf. *allumé, gelé, givré*, etc.

CHABRAQUE, SHABRAQUE adj. et n. Nous avons relevé *chabraque* chez Caradec qui note l'emploi adj. alors que Perret le donne sans indication grammaticale et que comme adj. et n. nous le trouvons seulement chez Colin-Mével qui signalent l'emploi adjectif en 1960 chez Le Breton¹².

CHOURAVÉ, E adj. (m.?) Attesté comme adj. m. chez Esnault (s.v. *chouraver*) ou comme adj. chez Colin-Mével, le vocable ne porte pas d'indication grammaticale chez Sandry-Carrère (1980¹³). Pour ce qui est de la datation et de l'étymologie, Esnault et Colin-Mével s'accordent pour le dater de 1953 comme dérivé de *chouraver* 'voler', du romani *tchorav* de même sens. Cf. chez les voyous¹³, d'après Esnault —qui ajoute les synonymes *baisé, cintré*— et chez Sandry Carrère, d'après Colin-Mével¹⁴.

CINTRÉ, E adj. et n. (m.?) Le terme est présent dans la plupart des dictionnaires dépouillés qui le signalent soit comme adj. et n.m. (Esnault), soit comme adj. (Caradec, 1989 et Colin-Mével), soit sans indication grammaticale (Sandry-Carrère, 1980¹¹, s.v. *cintré* (*être*), Perret et Cellard-Rey, s.v. *fou*)¹⁵. Qualifié de *pop. et fig.* avec un renvoi à *cinglé*, *cintré* est attesté dans la plupart des dictionnaires du xx^e siècle, d'après *TLF*. Pour ce qui est de la datation, l'adjectif est relevé en 1926 chez les cyclistes (Esnault). Cf. 1953 *être cintré* 'être fou' chez Sandry-Carrère (*TLF*). Le substantif est cependant plus tardif (1952), étant qualifié de *pop.* (Esnault). Il s'agit du participe passé adjectivé de *cintrer*.

DÉFONCÉ, E adj. Accompagné de la marque *semi-conventionnel*¹⁶ au sens de 'ivre' et 'fou, délirant', par extension de sens, suivant Cellard-Rey (s.v. *se défoncer*), *défoncé* appartient notamment au vocabulaire de la drogue. Cf. 'ivre ou drogué', sens attestés en 1966 chez Grancher, d'après Colin-Mével (s.v. *défoncer*). Il est donc à rattacher à *flippé* (v. ce terme).

¹¹ En effet, le terme est attesté comme substantif portant la marque *arg.* dès 1756 sous la forme *être dans les brindezingues* 'être en état d'ivresse' chez Vadé dans Larchey 1872; l'emploi adj. étant qualifié de *pop.* avant 1899 [*être*] *brindezingue* chez Mab. Nab dans *Le Nouveau Larousse Illustré* (*TLF*). L'emploi substantivé au sens de '[personne] aux idées bizarres, déséquilibrée' est considéré *rare* d'après *TLF* qui l'illustre par un exemple de 1934 chez Duhamel.

¹² Le mot date de 1803 sous la forme *schabraque* chez Boiste signifiant 'couverture de selle', puis *chabraque* en 1813, emprunté à l'allemand *Schabraque* de même sens pouvant signifier *par ext.* *région.* ou *péj.* 'femme désagréable, ou excentrique, ou déséquilibrée' (*TLF*). *Vid.* aussi *Petit Robert* (s.v. *chabraque* ou *schabraque*).

¹³ *Nous classons populaires les mots des groupes non dangereux, voyous ceux des groupes qui tendent aux méfaits; mais la cloison est amovible* (Esnault, 1965: VII).

¹⁴ Le terme ne figure pas au lexique *in fine*.

¹⁵ *Cintré* ne figure que dans le glossaire accompagnant l'ouvrage.

¹⁶ Pour Cellard-Rey (1991: xviii) le mot (ou le sens) traité est *semi-conventionnel* suivant que le glissement s'opère du domaine *conventionnel* au *non conventionnel*, ou à l'inverse, par glissement du domaine *non conventionnel* au domaine *familier*. Voilà pourquoi ces auteurs admettent l'emploi de ces termes dans la conversation relâchée.

DÉJANTÉ, E adj. et n. Le terme apparaît soit comme adj. (Caradec, 1989), soit comme adj. et n. chez Colin-Mével qui le datent de 1982 chez Alain Page tout en l'expliquant comme un emploi adjectif du participe passé de *déjanter*, littéralement 'sortir des jantes' puis par métaphore 'devenir fou', sens attesté en 1986 chez Pagan d'après ces auteurs.

FIÉVREUX, EUSE adj. et n. Les seuls auteurs à relever ce terme sont Colin-Mével qui le recense comme adj. en 1975 chez Le Breton, l'expliquant par un *emploi métonymique et euphémique: la manifestation physiologique pour la cause mentale* (Colin-Mével).

FLINGUÉ, E p.p. adjectivé, et adj. Avec le qualificatif de *non conventionnel* et une référence sans date à A. Pavy, *Jonathan, flingué* 'fou, qui déraisonne' serait un dérivé de *flinguer* 'tuer avec une arme à feu' par extension de sens, suivant Cellard-Rey, les seuls auteurs à le noter¹⁷.

FLIPPÉ, E adj. et n. Caradec le cite comme adj. alors que Colin-Mével le donne comme adj. et n. le datant de 1977 chez Caradec. Il s'agit du participe passé de *flipper*, verbe adapté de l'anglo-américain *to flip* 's'exciter, perdre la tête', d'où 'déliéer sous l'effet la drogue', noté comme *arg. (drogue)* en 1975 chez Le Breton (TLF, s.v. *flipper*). Cf. *enfoncé, défoncé*.

FOLDINGUE adj. et n. Il s'agit de l'une des nombreuses variantes de *fol(l)ingue*, adj. et n. 'fou, folle' figurant dans la plupart des dictionnaires dépouillés. Pour ce qui est de la forme *foldingue*, nous ne l'avons relevée que chez Caradec (1989, s.v. *foldingue* ou *folingue*) et chez Colin-Mével (s.v. *folingue*, *folingue* ou *foldingue*). Quant à la datation et à l'étymologie, la forme *foldingue* est attestée en 1983 chez Francos s'expliquant comme une suffixation argotique de *fol* 'fou' avec influence de *dingue* de même sens (Colin-Mével)¹⁸.

FRAP(P)ADA adj. Le terme apparaît sous les deux graphies. Cf. *frapada* (Colin-Mével, s.v. *frappé*) ou *frappada* (Cellard-Rey, s.v. *frappading*), formes relevées soit vers 1950 (ou 1951 d'après un exemple chez Breffort), suivant Cellard-Rey, soit en 1954 chez Yonnet (Colin-Mével). Il s'agit d'une variante de *frap(p)adingue* 'fou' (Cellard-Rey) ou de *frappé* de même sens (Colin-Mével)¹⁹.

FRAPPADINGUE, FRAPPADING adj. et n. On trouve ce vocable comme adj. chez Caradec (s.v. *frappadingue*), et Cellard-Rey (s.v. *frappading*, *frappadingue*) qui le qualifient de *non conventionnel* alors que Colin-Mével (s.v. *frappadingue*) le donne comme adj. et n. Cf. sans indication grammaticale chez Perret (s.v. *frappadingue*) et la graphie *frapadingue* chez Bertaud du Chazaud (s.v. *fou*) notée *fam. et par ext.* Pour ce qui est de l'histoire du terme, la datation varie suivant les auteurs, soit vers 1930? (Cellard-Rey), soit 1975 chez Le Breton (Colin-Mével). L'étymologie

¹⁷ *Flinguer* v.tr. est signalé en 1947 avec la localisation *détenus* (Esnault). Cf. 1953 chez Simonin (TLF).

¹⁸ Cf. *folingue* forme attestée en 1935 chez les voyous, d'après Esnault, puis *folingue* en 1949 chez Malet, suivant Colin-Mével.

¹⁹ Attesté en 1931 chez Chautard (Colin-Mével). Il s'agit d'un emploi métonymique, l'image étant motivée par l'effet du coup sur la tête.

ne pose pas de problèmes *frappadingue* étant généralement expliqué comme un mot-valise de *frappé* 'fou' et de *dingue* même sens. Cependant, Cellard-Rey y voient également une suffixation de *frappé* 'fou' sur le modèle *sourdingue* 'sourd'.

FRAPPADINGO adj. et n. (?) Il s'agit d'une variante de *frappadingue* (v. ce terme) relevée en 1979 chez Vautrin, d'après Colin-Mével (s.v. *frappadingue*).

GELÉ, E adj. Attesté au sens de 'ivre' et de 'fou', *gelé* est noté adj. par Caradec et Colin-Mével s'accompagnant de la marque *semiconventionnel* chez Cellard-Rey (s.v. *fou*)²⁰. Le sens premier et donc plus ancien est 'ivre' attesté en 1896 suivant Chautard (Colin-Mével)²¹. Au sens de 'fou' le terme date de 1977 chez Caradec, d'après Colin-Mével qui l'expliquent à partir d'un emploi métaphorique: l'image renvoie aux effets du froid, qui agit comme l'alcool sur le cerveau et le froid. Cf. *givré*.

GIVRÉ, E adj. Noté sans indication grammaticale chez Sandry-Carrère (1980¹¹) et Perret, *givré* est signalé comme adj. chez Caradec et Colin-Mével, s'accompagnant de la mention *semi-conventionnel* chez Cellard-Rey. De même que *gelé*, dont il est synonyme, *givré* signifie d'abord 'ivre', sens attesté en 1957 chez Sandry-Carrère (Colin-Mével) (ainsi que 'fou')²². Cf. 1969, d'après Riv.-Car., mot qualifié *arg.* et *pop.* (TLF). Même image que dans *gelé*.

JETÉ, E adj. Nous l'avons recueilli seulement chez Caradec (1989)²³. Cf. *déjanté*.

JOB adj, inv. et n.m. Au sens de 'fou, folle: qui a perdu la tête' d'après un exemple relevé en 1976 chez Cordelier, *job* est qualifié de *non conventionnel* par Cellard-Rey, terme qu'ils envisagent comme un abrègement de *jobard*²⁴.

JOBARD, ARDE adj. et n. Recensé comme adj. et n. chez Caradec et chez Colin-Mével mais sans indication grammaticale chez Perret, *jobard* 'fou', est attesté en 1969 chez Charrière ayant un *sens plus fort en argot que dans la langue familière ou littéraire* (Colin-Mével)²⁵. Quant à l'étymologie, il s'agit d'un dérivé de *job(e)* 'niais' (1547), tiré de *Job*, nom d'un personnage biblique (TLF).

JOBERI, JOBRI adj. Signifiant 'dément, fou', *joberi* est attesté en 1975 chez Le Breton, suivant Colin-Mével (s.v. *jobard*). Il s'agit d'une variante de *jobard*. Cf. *jobri* noté *fam.* et *par ext.* par Bertaud du Chazaud (s.v. *fou*).

JOBRÉ, E adj. Nous l'avons relevé chez Colin-Mével (s.v. *jobard*) et chez Cellard-Rey qui l'accompagnent de la mention *non conventionnel*. S'appuyant sur un exemple de 1953 chez San-Antonio, Cellard-Rey estiment la date de parution de ce terme vers 1950. Il s'agit d'un vocable dont l'étymologie varie suivant les auteurs: variante de *jobard* (Colin-Mével) ou mot-valise de *job* 'fou' et *timbré* même sens (Cellard-Rey).

²⁰ Le sens de 'fou' n'est enregistré que dans le glossaire accompagnant l'ouvrage.

²¹ Cf. au fig. arg. (*être*) *gêlé* '(être) ivre' (Le Breton, 1975) (TLF).

²² Au sens de 'ivre', TLF le relève en 1977 chez Caradec.

²³ Cf. *Qui a perdu la perception claire de ce qui l'entoure (notamment sous l'effet de l'ivresse)* (Colin-Mével), sens attesté en 1980 dans le *Nouvel Observateur*, d'après le TLF qu'ils citent.

²⁴ Il est à remarquer que *jobard* ne figure pas en entrée dans le dictionnaire.

²⁵ C'est ainsi qu'on le trouve attesté au sens de 'trop naïf, d'une grande crédulité' dès 1807 comme substantif, et dès 1834 comme adjectif étant accompagné du qualificatif *fam.* (TLF) ou sans mention de registre dans le *Petit Robert* qui le relève en 1832.

JOJO adj. inv. Cellard-Rey estiment la date de parution de ce terme vers 1950. Qualifié de *semi-conventionnel*, ils l'expliquent par un abrègement et redoublement de *barjot* contaminé peut-être par *job* (v. ce terme).

LOUBAC adj. Il s'agit de l'une des nombreuses variantes de *louf* (1848) 'fou' ou *louftingue* (1885) même sens, avec un suffixe fantaisiste, la forme *loubac* étant attestée en 1953 chez Sandry-Carrère suivant Colin-Mével (s.v. *louftingue*). Cf. (*être*) *loubac* 'être fou' (Sandry-Carrère, 1980¹¹).

MARBRE, E adj. Daté de 1955 chez Lefèvre, *marbré* s'explique comme un emploi métonymique à partir de la ressemblance de couleur entre certains marbres et les ecchymoses qui provoqueraient le dérangement mental, d'après Colin-Mével qui proposent comme synonymes *frappé* et *tapé*, tous deux signifiant 'fou'.

OUF n.m. et aj. Malgré la vitalité de ce terme²⁶, nous ne l'avons relevé que chez Caradec (1989) qui le signale comme verlan de *fou*.

PÉTÉ, E adj. Cité par Cellard-Rey (s.v. *fou*), le terme est attesté en 1976 dans *GLLF* et en 1971 au sens de 'ivre ou drogué' chez G. Dorman, d'après *GR*, suivant Colin-Mével qui l'expliquent comme un emploi métaphorique du participe passé de *péter* 'casser'. Cf. *allumé*, etc.

RAVAGÉ, E adj. et n. Caradec le note comme adj. alors que Colin-Mével remarquent l'emploi adj. et n. Cf. sans indication grammaticale (Sandry-Carrère, 1980¹¹) et adj. *fam.* (*Petit Robert*). L'origine de ce terme recensé en 1957 chez Sandry-Carrère est expliqué par un emploi métaphorique du participe passé du verbe usuel (Colin-Mével).

SCHTARBÉ adj.m. Colin-Mével (s.v. *chtard* ou *jetard*) le relèvent en 1984 dans *Le Nouvel Observateur*. Il s'agit d'une déformation de *jetard* 'coup reçu', lui-même altération de *jeton* même sens, reprenant la vieille image du coup dans la tête. Cf. *en avoir un coup* 'être fou', forme populaire attestée en 1959 issue de *coup de marteau* 'bizarrerie', noté comme *pop.* avant 1840 (Esnault). Cf. *frappé*, *frappada*, *frappadingue*, etc.

SECOUÉ, E adj. Perret le donne sans indication grammaticale alors que Caradec (1989) et Colin-Mével le présentent comme adj. C'est l'un des nombreux adjectifs anciens ayant signifié 'ivre'²⁷, le sens moderne ayant été relevé en 1988 chez Caradec et s'expliquant d'après un emploi métaphorique (Colin-Mével).

SINOQUET n.m. Ce mot au sens de 'fou' est daté de 1986 chez Vautrin, suivant Colin-Mével. Il s'agit d'une extension de sens de *sinoquet* 'tête, crâne', terme populaire relevé en 1926, d'après Esnault. Bien que d'origine incertaine, comme le remarquent la plupart des auteurs, l'hypothèse généralement admise est le savoyard *sinoc* 'bille à jouer', terme répandu en contexte militaire comme synonyme de *bille*, *boule* 'tête' et 'niais'²⁸.

²⁶ Entendu à Tours en 1984 dans nos classes, lors de notre séjour comme assistante d'espagnol au collège Rabelais.

²⁷ Colin-Mével l'attestent en 1884 d'après Chautard.

²⁸ Les graphies de ce terme sont nombreuses. Cf. *sinoc* forme attestée d'abord en 1926 chez les soldats à Fez, puis en 1935 dans le milieu écolier, d'après Esnault (s.v. *sinoquet*), *cinoque* en 1930, suivant Cellard-Rey (s.v. *sinoque*) qui le notent *fam.* et *désuet*, *sinoqué* qualifié *pop.* en 1934 (Esnault, s.v. *sino-*

ZINZIN adj. Sandry-Carrère (1980¹¹) le donnent sans indication grammaticale alors que Caradec et Colin-Mével le présentent comme adj. de même que Cellard-Rey qui le qualifient de *semi-conventionnel*. Le terme est noté soit *pop.* (*Petit Robert*), soit *fam. et par ext.* (Bertaud du Chazaud, s.v. *fou*). Comme adjectif, pouvant être employé comme substantif et avec les synonymes *dingue*, *louf(oque)* notés *fam.*, *zinzin* daterait de 1967 d'après le *Petit Robert (TLF)*. Cf. 1977, Caradec (Colin-Mével). Pour ce qui est de l'étymologie, nous suivons l'hypothèse de *TLF* qui y voit une origine onomatopéique évoquant un bruit et influencé peut-être par *zozo* terme *fam.* au sens de 'naïf, niais' (*TLF*)²⁹.

Comme on l'a vu, les extensions de sens à partir de la notion de *ivre* sont nombreuses (cf. *allumé*, *brindezingue*, etc.). Il en est de même de *drogué* (cf. *défoncé*, *flippé*). En effet, l'alcool, tout comme la drogue, agit sur le cerveau, l'engourdisant. Sous l'effet de l'ivresse l'homme se livre à des actes déraisonnables, fous. L'image du froid est également productive en argot (cf. *gelé*, *givré*) ainsi que la série du coup sur la tête (*schtarbé*, *frappé*, *sécoué* etc.). La dérivation synonymique qui se dégage de notre brève analyse n'est qu'un petit échantillon de la richesse du vocabulaire argotique, la désignation du fou étant fort variée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BERTAUD DU CHAZAUD, H. (1989): *Dictionnaire des synonymes*. Paris: Le Robert. [1^{ère} éd. de 1983].
- CARADEC, F. (1977): *Dictionnaire du français argotique et populaire*. Paris: Larousse.
- (1989): *N'ayons pas peur des mots. Dictionnaire du français argotique et populaire*. Paris: Larousse. [1^{ère} éd. de 1988].
- CELLARD, J. & REY, A. (1991²): *Dictionnaire du français non conventionnel*. Paris: Masson, Hachette. [1^{ère} éd. de 1980].
- COLIN, J. P. & CARNEL, A. (1991): «Argot, dicos, tombaux?», *Langue française* (90). Paris: Larousse, pp. 28-39.
- COLIN, J. P. & MÉVEL, J.-P. (1990): *Dictionnaire de l'argot*. Paris: Larousse.
- DÉSIRAT, CL. & HORDÉ, T. (1976): *La langue française au 20^e siècle*. Paris: Bordas.
- ESNAULT, G. (1965): *Dictionnaire historique des argots français*. Paris: Larousse.
- IMBS, P. dir. (1971-92): *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960) (TLF)*. Paris: CNRS, 15 vol.
- MULLER, B. (1985): *Le Français d'aujourd'hui*. Paris: Klincksieck.
- NOBEY, G. dir. (1986): *Nouveau dictionnaire analogique*. Paris: Larousse. [1^{ère} éd. de 1980].
- PERRET (1984): *Le Nouveau Petit Perret illustré par l'exemple*. Paris: Lattès.
- ROBERT, P. (1991): *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. (Petit Robert)*. Paris: Le Robert.
- SANDRY, G. & CARRÈRE, M. (1980¹¹): *Dictionnaire de l'argot moderne*. Paris: éd. du Dauphin [1^{ère} éd. de 1953].

que), *sinoque* en 1935 chez Fauchet, d'après Colin-Mével (s.v. *sinoc* ou *sinoque*), *sinocque* en 1945 chez Sartre (Cellard-Rey, s.v. *sinoque*).

²⁹ Cf. les données fournies par *TLF* (s.v. *zinzin1*) qui le note *arg. milit. vieilli* au sens de 'engin bruyant', terme attesté en 1914-1918 d'après Esnault.